

Accessibilité des événements aux personnes ayant des besoins spécifiques

Comment rendre votre événement accessible à tous ?



Illustration : PALIX



Aménagements PMR Mai'li Mai'lo 2017 © Province de Luxembourg-Culture & Sport

Accompagner les organisateurs locaux et favoriser l'accès des publics à besoins spécifiques, tels sont les doubles objectifs poursuivis par la publication de ce guide pratique. Améliorer l'information et l'accueil pour les personnes en situation de handicap, c'est améliorer l'information et l'accueil pour tout le monde !

Le Service provincial du tourisme travaille depuis 2009 pour sensibiliser le secteur touristique luxembourgeois à la problématique des personnes à besoins spécifiques et surtout donner une meilleure information sur l'accessibilité des lieux touristiques. Les événements en font évidemment partie.

Ces personnes représentent en Belgique plus de 30% de la population active. Elles désignent les personnes en fauteuil roulant, marchant difficilement, les aveugles, malvoyants, les sourds, malentendants et ayant des difficultés de compréhension. C'est dans ce cadre qu'une collaboration est née entre le Service provincial du tourisme et celui de la culture. Elle permet d'aider les organisateurs d'événements à rendre leur manifestation accessible au plus grand nombre.

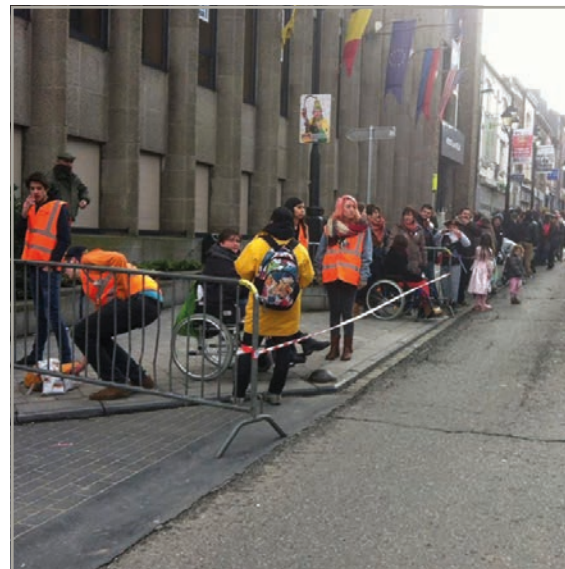
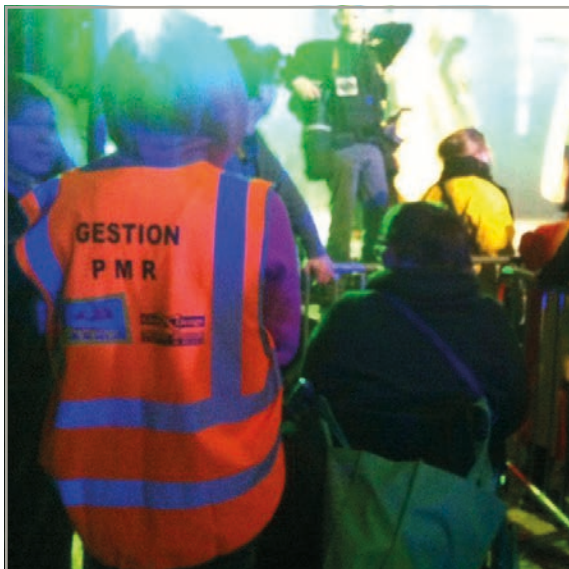
Pour concrétiser sur le terrain les bonnes pratiques pointées dans ce guide, la Province de Luxembourg, via son Service prêt de matériel, propose et met à la disposition des organisateurs locaux toute une gamme de matériel utile : rampes, dalles de roulage, systèmes audios, panneaux de signalisation,...

De plus, une équipe provinciale composée de volontaires d'HanVol-Lux peut intervenir sur certains événements et, en complément aux aménagements spécifiques réalisés, assurer l'accueil et l'accompagnement des publics visés.

Avec ce vade mecum et à travers toutes les aides proposées, nous souhaitons agir concrètement et rendre un maximum d'événements accessibles à tous. Les équipes des 2 services sont à disposition des organisateurs pour toute information supplémentaire ainsi que pour tout accompagnement.

Marie-Eve Hannard
Députée provinciale en charge du tourisme

Nathalie Heyard
Députée provinciale en charge de la culture



Divers exemples d'aménagements et aides mis en place lors du Pat'carnaval de Bastogne. © Pat'Carnaval

Publics ciblés

Voici les différentes catégories de personnes à besoins spécifiques :

- Personnes se déplaçant en chaise roulante
- Personnes marchant difficilement
- Personnes déficientes visuelles (aveugles ou malvoyantes)
- Personnes ayant des difficultés de compréhension
- Personnes déficientes auditives (sourdes ou malentendantes)

Il est à noter que des personnes valides mais limitées dans leurs déplacements peuvent aussi être considérées comme "à mobilité réduite" (parents avec poussettes, enfants,...)

Les recommandations

1. Définir la fonction principale de l'événement (concert, spectacle, festival, animations de rue,...)
2. Définir les adaptations à prévoir
 - a. *Quel public ciblé ?*
 - b. *Vérifier la bonne exécution des adaptations, autant pour la sécurité que pour garder ces adaptations effectives*

L'accessibilité à tous publics, c'est favoriser l'intégration de tous à la vie sociale et culturelle !

Méthodologie liée à l'événementiel

L'accessibilité est un ensemble d'éléments permettant de faciliter les déplacements de tous. Il est donc important de respecter l'ensemble des "maillons" de la chaîne, car un maillon manquant nuira à l'ensemble des adaptations prévues...

SECU-E

1. **S**ationner 2. **E**nter 3. **C**irculer 4. **U**tiliser 5. **E**vacuer



Aménagements PMR Festival de Chassepierre 2017 © Province de Luxembourg-Culture & Sport

Les dix critères de l'accessibilité

1. Sol sans entrave (cables,...)
2. Ni marche, ni ressaut (ou à défaut prévoir un autre itinéraire bien signalé,...)
3. Absence d'obstacle
4. Prévention des dangers
5. Aire de manœuvre suffisante (pour les déplacements, entrée et sortie des toilettes, près des divers stands)
6. Largeur de passage suffisante
7. Accès aux équipements, aux services et aux infrastructures
8. Accès à l'information
9. Confort d'usage (bancs, espace de repos, hauteur des guichets,...)
10. Evacuation (signalisation des sorties de secours,...)

Aides possibles via les services provinciaux

- Prêt de matériel favorisant l'accès aux PMR

La Province de Luxembourg met à disposition des organisateurs d'événements une nouvelle gamme de matériel favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite :

100 plaques de roulage, 3 rampes portefeuilles télescopiques, 8 rampes d'accès, 3 systèmes portatifs d'amplification sonore, 1 kit signalétique PMR (pour baliser votre événement et informer des différents espaces dédiés aux PMR : parking, zone kiss&ride, accueil, toilettes,...), panneaux de signalisation,...

Les éléments dans les pages suivantes accompagnés d'une astérisque sont disponibles en prêt !

Information et réservation :

*Province de Luxembourg - Service Culture et Sport - Prêt de matériel
061/250 168 / 061/250 178 / pret.mat@province.luxembourg.be*

- Accompagnement des organisateurs dans le domaine de l'accueil

Une équipe de bénévoles d'HanVol-Lux peut être présente sur le site et aider à l'accueil et à l'accompagnement des personnes

- Conseils afin de rendre son événement accessible

Bien souvent, c'est une fois sur place que des personnes habituées à faire ces aménagements pourront remarquer certains problèmes, c'est donc essentiel qu'elles puissent venir à l'avance afin d'envisager différentes solutions suivant l'agencement des lieux.

L'ATLB est à votre disposition pour vous y aider.

Service provincial du Tourisme

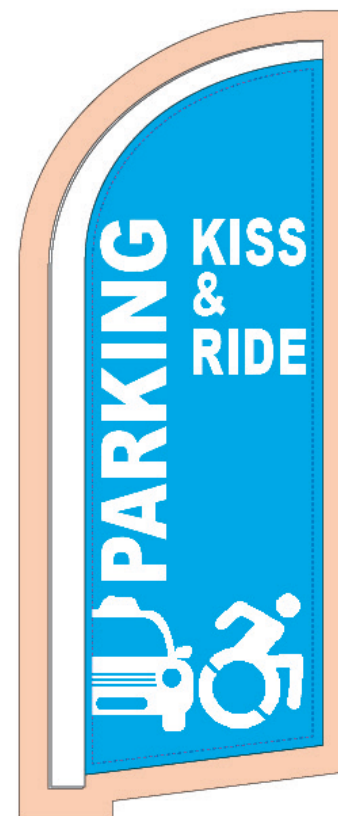
084/410 206 / carine.binet@province.luxembourg.be / 084/410 203 / h.velden@province.luxembourg.be



Divers exemples d'aménagements et aides mis en place lors du Pat'carnaval de Bastogne. © Pat'Carnaval



Exemples de signalisation du kit signalétique PMR disponible auprès du Service Culture & Sport de la Province de Luxembourg.



Emplacements réservés

- À proximité de l'entrée (max. 300m)
- Quota suffisant (3/1000)
- Qualité (critères d'accessibilité)
- Balisage *

Kiss & ride (zone de déchargement)

- À proximité immédiate de l'entrée
- Balisage *

Contrôle et aide possible (présence de bénévoles)

soutien complémentaire de l'équipe provinciale d'accompagnement en collaboration avec HanVol-Lux



Aménagements PMR Mai'li Mai'lo 2017 © Province de Luxembourg-Culture & Sport



Animation PMR Mai'li Mai'lo 2018 © FTLB / G. Bissot

Identification de l'entrée

- Clairement signalée *
- Vérifier la qualité (critères d'accessibilité) des portes, portiques,...
- Passage express en cas d'accès complexes
- Vérifier la largeur des couloirs balisés par des barrières Nadar

Guichet

- Accessible (hauteur adaptée) et/ou aide des bénévoles
- Mode de paiement accessible / adapté *
- Aide possible (présence de bénévoles)

Points d'information

- À proximité immédiate de l'entrée
- Clairement signalés *
- Coordonnées du responsable PMR (influent)
- Présence de bénévoles sensibilisés et formés (soutien éventuel de l'équipe provinciale)
- Bonne connaissance des adaptations
- Maintien des infrastructures
- Facilement identifiables



Illustration : PALIX



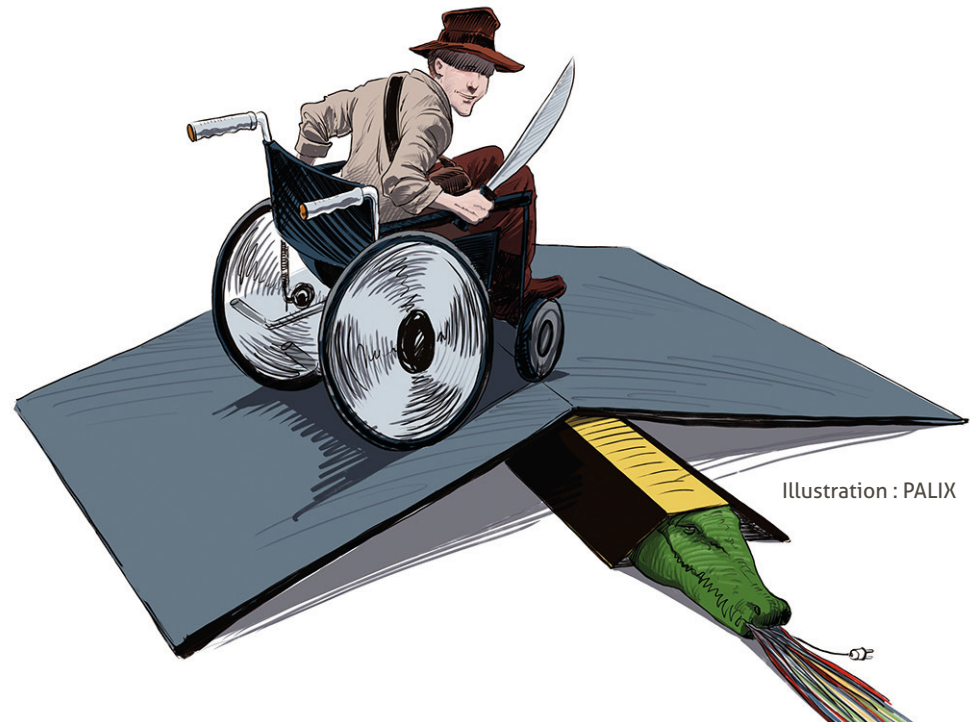
Plaques de roulage, rampes d'accès et rampes télescopiques disponibles via le service Prêt - Province de Luxembourg - Service Culture & Sport

HORIZONTALEMENT

- Vérifier la qualité du revêtement de sol (critères d'accessibilité)
 - o *Revêtement temporaire (tapis caoutchouc, plaques de roulage,...)*
 - o *Absence de ressauts (pavés, caniveaux, bordures et passes-câbles)*
 - o *Rampes sécurisées (% pente, largeur libre passage, chasse-roues, AR,...) **
- Balisage des cheminements (bonne signalétique) *

VERTICALEMENT

- Sécuriser les escaliers
 - o *Marches contrastées*
 - o *Main-courante au-delà de 3 marches*
- Ascenseur (critères d'accessibilité)
- Rampes sécurisées (min. bordures chasse-roues) *
- Bonne exécution des adaptations : **SÉCURITÉ AVANT TOUT !**
- Aide possible (présence de bénévoles aux endroits stratégiques)



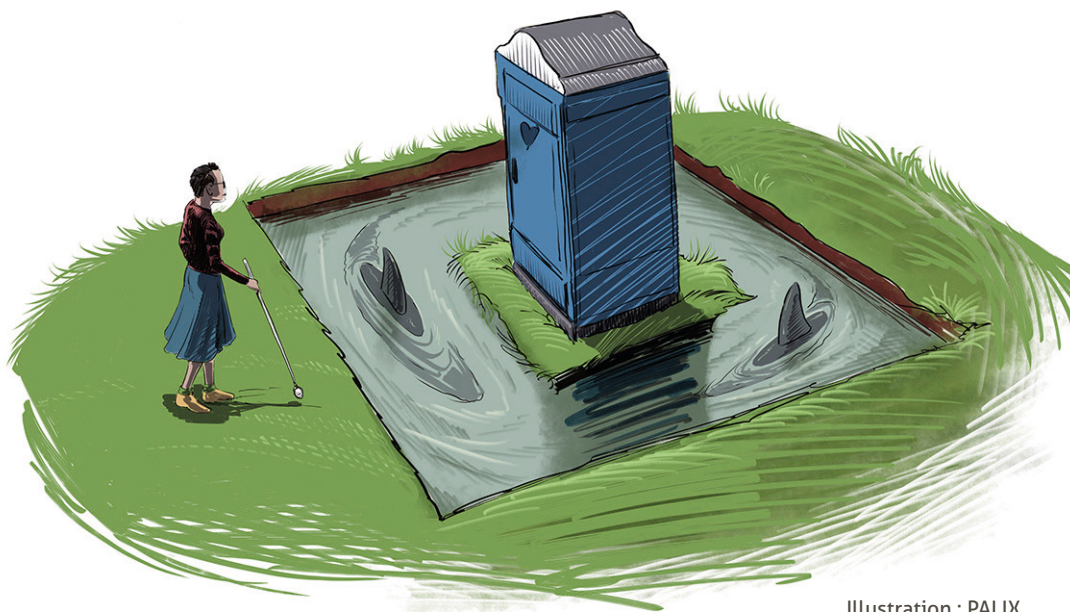
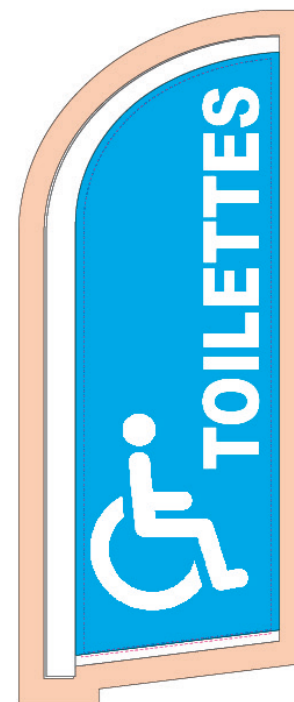


Illustration : PALIX



Services

- **Sanitaires** : min. 1 sanitaire adapté

- *Dans la zone WC pour tous / clairement signalé **
- *Dimension de la cabine : min. 150 x 150 cm*
- *Libre passage de la porte : 85 cm / plain-pied / aire de rotation devant la porte*
- *Présence de barres d'appuis / rebord pour transfert*
- *Propreté vérifiée fréquemment*

>>> Contrôle et aide possible (présence de bénévoles)

- **Espaces boissons et nourriture** : accès aux stands boissons et nourriture

- *Signalisation claire (pictogrammes) **
- *Personnel sensibilisé à l'accueil des PMR*
- *Mobilier adapté (comptoir, tables, chaises, etc.)*
- *Mode de paiement accessible / adapté*

>>> Aide possible (présence de bénévoles)

- **Podiums**

- *Un espace réservé à proximité avec une bonne visibilité de la scène*
- *Clairement signalé et délimité*
- *D'une superficie suffisante*
- *Equippé d'assises*
- *Avec une rampe sécurisée si podium surélevé*
- *Equipements : boucle à induction, audiodescription, interprète en langue des signes,...*



Les outils de communication

Site Internet de l'événement

- Onglet spécifique "PMR"
- Infos mobilité (parkings réservés, navettes spéciales, etc).
- Plans des lieux (accès, site & infrastructures spécifiques)
+ version imprimable sur place !
- Infos événement (programme, horaires, tarifs, billetterie)
Coordonnées complètes du responsable PMR (GSM, e-mail)



Service provincial du tourisme
quai de l'Ourthe, 9 - 6980 La Roche-en-Ardenne

Carine Binet : 084/410 206 / carine.binet@province.luxembourg.be - Hélène Velden : 084/410 203 / h.velden@province.luxembourg.be



Province de Luxembourg-Service Culture et Sport
place de l'Abbaye, 12 - 6870 Saint-Hubert

Prêt de matériel :
061/250 168 / pret.mat@province.luxembourg.be

Equipe d'accompagnement PMR (en collaboration avec HanVol-Lux) :
061/250 170 / culture.sport@province.luxembourg.be

Editeur responsable : Pierre-Henry Goffinet - Directeur général provincial
Sources : Atingo - extrait du document "Garantir l'accessibilité des PMR aux événements ouverts au public" / Région Wallonne - "Charte des événements accessibles"